Sujet : [INTERNET] Enquête publique
De : Frédéric Salardaine <
Date : 05/06/2023 18:18
Pour : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

Bonjour,

Mon entreprise a été créée par mon grand-père Roger Salardaine et implantée dans la baie du Mont-Saint-Michel dès 1958.

Depuis cette époque, nous avons toujours remis à la mer les moules que nous ne commercialisons pas. Depuis quelques années nos préoccupations environnementales nous ont poussés à devenir vigilants sur la qualité de notre outil de travail qu'est la baie. Il est capital pour notre activité que la qualité de l'eau soit irréprochable au risque de voir notre production devenir impropre à la consommation.
Nous travaillons depuis des années sur des projets de valorisation des moules non commercialisables.

Il ne me semble pas, de mon point de vue, que la qualité de l'environnement soit impacté par l'épandage sur l'estran des moules sous taille. L'estran est nettoyé deux fois par jour par la marée. La qualité de l'eau n'en n'a jamais souffert.

Frédéric Salardaine

Envoyé de mon iPad